C.P. VIGNY
uissier de Justice Associé
Rue Albert Ier – 2ème étage
1424
004 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
x: 02.38.62.62.29

PROCES VERBAL DE CONSTAT

1953449

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE CINQ SEPTEMBRE

A la demande de la **Société Anonyme Crédit Foncier de France** inscrit au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 029 848 dont le siège social est situé 182, avenue de France à Paris, représentée par son président, y domicilié de droit audit siège en cette qualité

Préalablement la requérante m'a fait exposer par le cabinet **TAVIEAUX MORO**, Avocat au barreau de Paris, qu'elle est chargée d'une procédure aux fins de saisie immobilière à l'encontre de Madame [redacted] Propriétaire d'un ensemble immobilier situé à Pithiviers Loiret 7, Allée de Bretagne par suite d'un commandement aux fins de saisie immobilière dressé par acte de mon ministère en date du 21 août 2023 et demeuré à ce jour infructueux

Que pour se faire, elle m'a requise de me rendre sur place pour dresser un procès-verbal de constat et description Madame [redacted] ayant préalablement été sommé par acte de mon ministère en date du 31 août dernier d'être présent ou représentés ce jour à 13h15

Je, soussignée, Isabelle VIGNY, Huissier de Justice Associé, Membre de la Société Civile Professionnelle, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance d'ORLEANS, dont le siège social est situé à ORLEANS (Loiret) 8 Rue Albert Ier au deuxième étage.

Me suis rendue ce jour à Pithiviers Loiret 7, allée de Bretagne pour dresser un procès-verbal de constat et description

Étant sur place, accompagnée par le serrurier requis par mes soins et de la société **DIATECH**, Chargée des diagnostics techniques, j'ai constaté ce qui suit :

Sur place la femme rencontrée à qui j'ai décliné mes noms et qualités et exposé l'objet de ma visite m'a déclaré être Madame [redacted] elle nous a autorisé à pénétrer dans les lieux mais refuse catégoriquement toute prise de photographies

C.P. VIGNY
ıissier de Justice Associé
ue Albert Ier – 2ème étage
1424
)04 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
c: 02.38.62.62.29

COMPOSITIONS DES LIEUX :

I/ Rez-de-chaussée
- Dégagement d'entrée avec couloir
- Cuisine
- Waters
- Salon/Salle à manger

II/ Premier étage
- Palier avec couloir
- Chambre à coucher, contigu, waters
- Waters
- Salle de bains
- Chambre à coucher, contigu à la salle de bain
- Chambre à coucher, façade arrière

III/ Garage

Extérieur

CONSTATATIONS

I/ Rez-de-chaussée

Dégagement d'entrée avec couloir
La surface de ce dégagement d'entrée est de 4,21 m²
Le sol est doté d'un carrelage avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints.
On par une porte PVC, équipée de plaques de propreté, poignées bec de cane, serrure incorporée à rouleaux cinq points de sécurité d'un mécanisme de fermeture intérieur et d'un judas
Ce couloir est éclairé par une sortie de fils en plafond.
Le chauffage est assuré par un convecteur mural électrique
Je n'ai relevé aucun équipement

Cuisine

La surface de cette cuisine est de 10,48 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage assorti au dégagement d'entrée avec plinthes carrelées
Le plafond et la partie haute des murs sont peints et la partie basse est recouverte de carreaux de faïence muraux sur une hauteur de l'ordre de 160 cm sur tout le pourtour
On accède à partir du couloir d'entrée par une porte post-formée peinte, équipée de plaques de propreté, poignées bec de cane et serrure incorporée

C.P. VIGNY
Huissier de Justice Associé
Rue Albert Ier – 2ème étage
CS 41424
45004 – ORLEANS Cédex
Tél: 02.38.53.43.71
Fax: 02.38.62.62.29

Cette cuisine est aérée directement à l'air libre façade principale par une fenêtre, deux battants montants en PVC double vitrages, équipée de volets extérieurs PVC deux battants fermeture par crémone.
Elle est éclairée par une sortie de fils en plafond

Elle est dépourvue de chauffage
Au titre des équipements, j'ai relevé une cuisine, aménagée comprenant :

- Un évier éternit noir, un bac avec égouttoir, équipé d'un robinet mitigeur et douchette
- Un meuble sous évier, deux portes laquées beige,
- Un placard, une porte d'angle
- Un élément vertical, trois tiroirs type casserolier
- Un élément bas, une porte un tiroir
- Un meuble bas de porte
- Une colonne comprenant deux placards, une porte, une niche pour le four et une niche pour le micro-onde.
- Une plaque de cuisson cinq feux gaz
- Une hotte aspirante multi vitesses et points lumineux
- Quatre éléments muraux de rangement, chacun doté d'une porte basculant vitrée
- Une bouche de ventilation mécanique
- Une prise RJ45
- Une arrivée d'eau pour réfrigérateur américain.

Water

La surface de ce water est de 1,60 m²
Le sol est doté d'un carrelage avec plinthes carrelées.
Le plafond est peint
Les murs sont recouverts de carreaux de faïence muraux sur toute la surface.
On accède à partir du couloir par une porte post-formée peinte, équipée de plaques de propreté, poignées bec de cane et mécanisme de fermeture intérieur.
Ce water est éclairé par une sortie de fils en plafond sur douille de sécurité et ampoule
Le water est dépourvu de chauffage
Au titre des équipements, j'ai relevé :

- Un ballon pour la production d'eau chaude de marque ATLANTIQUE d'une contenance de 300 L
- Un lave-mains émaillé blanc équipé d'un robinet mitigeur
- Une cuvette émaillée blanche dotée d'un réservoir avec effet d'eau double boutons pression
- Une bouche de ventilation mécanique.

Salon/Salle de séjour

La surface de cette salle de séjour et de 30,63 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage assorti à celui du couloir avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints
On accède à partir du couloir par un passage dépourvu de porte

C.P. VIGNY
ıissier de Justice Associé
ue Albert Ier – 2ème étage
1424
)04 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
<: 02.38.62.62.29

Cette pièce est aérée directement à l'air libre façade arrière par une porte fenêtre, deux battants montants PVC, double vitrages, équipée de volets extérieurs PVC, fermeture par crémone ainsi que par une fenêtre, deux battants assortis
L'éclairage s'effectue par trois sorties de fils en plafond.
Le chauffage est assuré par un convecteur mural électrique

Au titre des équipements, j'ai relevé :
- Un boîtier thermostatique.
- Un boîtier pour la fibre
- Une prise de télévision
- Un conduit à ce jour obstrué en vue de la pose d'un poêle

II/ PREMIER ETAGE

Montée de l'escalier

On accède au premier étage par un escalier à quart-tournant droit en pin, doté de 13 marches, et contremarches avec rambarde assorti
Les murs sont peints
Il est éclairé par une sortie de fils murale

Palier et couloir

La surface de ce palier est de 14.11 m²
Ce palier desservant trois chambres, les waters et la salle de bains et sa forme permet d'envisager une chambre supplémentaire si besoin étant a ce jour aménagée en salon
Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints.
Il est éclairé par une sortie de fils en plafond
Le chauffage est assuré par un convecteur mural électrique
Il est aéré directement à l'air libre façade arrière par une fenêtre, deux battants montants PVC double vitrages, équipée de volets extérieurs PVC, fermeture par crémone Je n'ai relevé aucun équipement particulier

Chambre à coucher façade principale contigu waters

La surface de cette chambre à coucher est de 9,51 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints
On accède par une porte post-formée peinte, dépourvue de plaques et poignées

C.P. VIGNY
ıissier de Justice Associé
tue Albert Ier – 2ème étage
1424
)04 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
x: 02.38.62.62.29

Il est aéré directement à l'air libre façade principale par une fenêtre deux battants montants PVC double vitrages, équipée de volets extérieurs PVC, fermeture par crémone
Cette chambre est éclairée par une sortie de fils en plafond.
Le chauffage est assuré par un convecteur mural électrique
Au titre des équipements, j'ai relevé : Une niche à usage de rangement d'une surface de 0,92 m²

Water

La surface de ce water est de 1,00 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints
On accède à partir du palier par une porte post-formée, équipée de plaques de propreté, poignées bec de cane et mécanisme de fermeture intérieur
Il est éclairé par une sortie de fils en plafond sur douille de sécurité et ampoule
Le water est dépourvu d'ouverture donnant directement à l'air libre et de chauffage
Au titre des équipements, j'ai relevé
- Une bouche de ventilation mécanique
- Une trappe d'accès dans des combles non aménageables

Salle de bains

La surface de cette salle de bain est de 6,11 m²
Le sol est doté d'un carrelage
Le plafond est peint
Les murs sont recouverts de carreaux de faïence muraux sur toute la surface.
On accède à partir du palier par une porte post-formée peinte, équipée de plaques de propreté, poignées bec de cane et mécanisme de fermeture intérieur
Elle est aérée directement à l'air libre par une fenêtre en partie haute, un battant montants PVC, double vitrages dont un translucide ; elle est équipée de barreaux de défense extérieurs
Cette salle de bains est éclairée par une sortie de fils en plafond sur douille de sécurité et ampoule ainsi que par une sortie équivalente murale
Cette salle de bain est dépourvue de chauffage
Au titre des équipements, j'ai relevé :
- Une vasque émaillée blanche rectangulaire sur son meuble support
- Un tiroir laqué beige suspendu équipé d'un robinet mitigeur.
- Une baignoire d'angle acryl blanche, équipée d'un robinet mitigeur sur flexible et douchette
- Une bouche de ventilation mécanique
- Une prise pour convecteur mural électrique

C.P. VIGNY
ıissier de Justice Associé
tue Albert Ier – 2ème étage
1424
)04 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
c: 02.38.62.62.29

Chambre à coucher façade principale contigu à la salle de bain

La surface de cette chambre est de 9,51 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes carrelées assorties
Le plafond et les murs sont recouverts d'une peinture.
On accède à partir du palier par une porte post-formée peinte, équipée de plaques de propreté poignées bec de cane et serrure incorporée.
Cette chambre est aérée directement à l'air libre façade principale, par une fenêtre, deux battants montants PVC double vitrages, équipée de volets extérieurs deux battants PVC, fermeture par crémone et garde-corps
Elle est éclairée par une sortie de fils en plafond.
Le chauffage est assuré par un radiateur mural type caloporteur avec programmation
Au titre des équipements, j'ai relevé

- Une niche à usage de rangement d'une surface de 0,91 m²
- Une prise RJ45

Chambre à coucher façade arrière

La surface de cette chambre à coucher est de 10,60 m²
Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes carrelées
Le plafond et les murs sont peints avec deux teintes distinctes.
On accède à partir du couloir par une porte post-formée peinte, équipée de plaques de propreté poignées bec de cane
Elle est aérée directement à l'air libre façade arrière sur le jardin par une fenêtre deux battants montants PVC double vitrages, équipée d'un garde-corps et de volets extérieurs PVC deux battants, fermeture par crémone.
Elle est éclairée par une sortie de fils en plafond.
Elle est dépourvue de chauffage seule la prise pour un convecteur mural est en place
Je n'ai relevé aucun équipement particulier

Extérieurs

Le terrain à l'arrière est aménagé en jardin à usage d'agrément avec une terrasse d'une surface de 21,87 m² devant la façade arrière façade principale il s'agit de l'allée d'accès des véhicules au garage

Garage

La surface de ce garage est de 9,60 m², il est utilisé a ce jour comme un cellier la porte étant situé face a celle de la cuisine
Le sol est entièrement carrelé

C.P. VIGNY
Huissier de Justice Associé
Rue Albert Ier – 2ème étage
CS 41424
45004 – ORLEANS Cédex
Tél: 02.38.53.43.71
Fax: 02.38.62.62.29

Le plafond et les murs sont dotés d'un placoplâtre peint.
On accède à partir de la façade principale par une porte métallique basculante manuelle, équipée d'une serrure incorporée.
Ce garage est éclairé par une sortie de fils en plafond sur douille de sécurité et ampoule
Au titre des équipements, j'ai relevé

- Une arrivée d'eau et vidange pour machine à laver
- Un tableau électrique

Le niveau du sol du garage est très légèrement plus bas que celui du couloir de sorte que l'accès s'effectue par une petite marche.
L'ensemble immobilier est édifié sur un vide sanitaire en retrait du domaine public en façade.
Il est doté d'une toiture deux pentes recouverte en tuiles mécaniques avec une avancée au niveau du garage qui est adossé en avancé à la facade principale et communiquant avec l'intérieur du pavillon
Les murs sont recouverts d'un enduit
Le terrain en façade est dépourvu de portail et portillon

photographie 1 prise à partir du domaine public

ASSAINISSEMENT

D'informations recueillies auprès de Madame [redacted] l'ensemble immobilier est **raccordé à l'assainissement collectif** ce qui m'est confirmé par le Maire

ORIGINE DE LA CONSTRUCTION

Madame [redacted] nous indique que l'ensemble immobilier a été édifié par le **constructeur « Maison Phoenix » en 2010 – 2011**

DESIGNATION CADASTRALE

L'ensemble immobilier ci-dessus est situé à Pithiviers (Loiret), 7 Allée de Bretagne, il est cadastré section AD n°303 pour une contenance de 1 are et 44 ca et forme le lot n°554 du lotissement dénommé « Ma folie Joinville »
Madame [redacted] indique ne **pas avoir pris connaissance d'une association syndicale libre**

OCCUPATION DES LIEUX

Madame [redacted] occupe seule l'immeuble avec sa fille mineure de 15 ans

C.P. VIGNY
lissier de Justice Associé
lue Albert Ier – 2ème étage
1424
)04 – ORLEANS Cédex
l: 02.38.53.43.71
c: 02.38.62.62.29

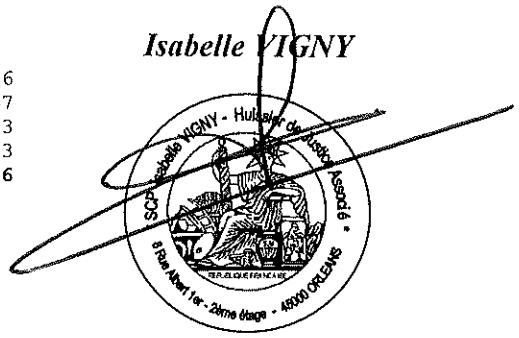
Mes constatations étant terminées, je me suis retirée et de tout ce qui précède j'ai dressé le présent procès-verbal de constat duquel j'ai vaqué 13h15 à 14h30 de pour être remis à ma requérante pour lui permettre d'en jouir et d'en disposer comme bon elle avisera.

COUT : QUATRE CENT CINQUANTE EUROS ET SOIXANTE SEIZE CENTIMES

Emolument	367,96
Déplacement	7,67
TOTAL HT	375,63
TVA 20.00 %	75,13
TOTAL TTC	**450,76**

Les Articles font référence à l'Arrêté du 26/02/2016

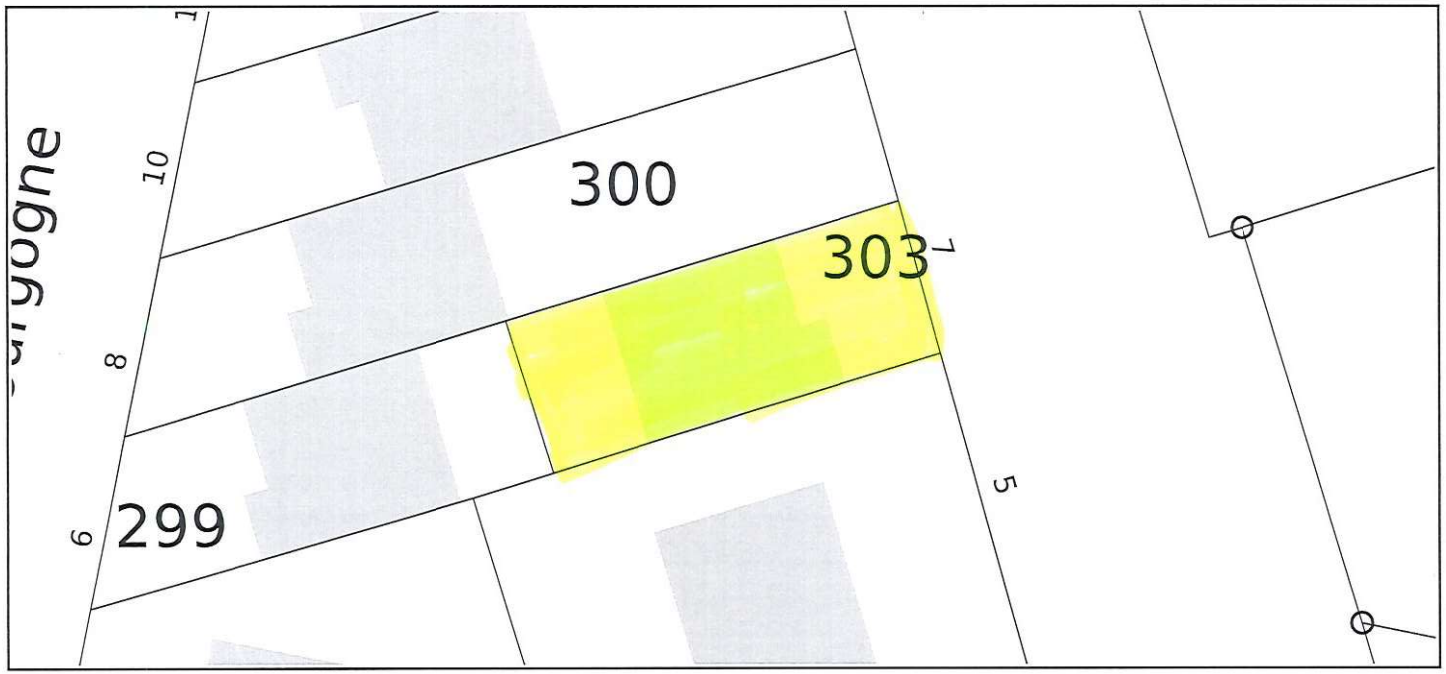
Isabelle VIGNY





PHOTOGRAPHIE N°1

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

EURL ACISS
4, Allée des Arènes
45430 CHECY
Tél : 0033.238.475.921
Tél portable : 0033.687.146.466
Fax : 09.706.050.04
Site web : www.aciss.fr
Email : contact@aciss.fr

SCP VIGNY
8, rue Albert 1er
45000 ORLEANS

Facture

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA00002565	05/09/2023	452016001	05/09/2023		

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
ASSDEC	PV de Description du 9 septembre 2023 au 7, allée de Bretagne à Pithiviers.	1,00	221,00	221,00	20,00

Récapitulatif des échéances :

Date d'échéance	Mode de paiement	Montant de l'échéance	Solde dû
05/09/2023	Chèque	265,20 €	265,20 €

Escompte pour règlement anticipé : 1.50%
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).
IBAN. FR76_3000_4000_4500_0100_6902_932 BIC. BNPAFRPPXXX

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	221,00	44,20

Total HT	221,00
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	221,00
Port HT	0,00
Total HT Net	221,00
Total TVA	44,20
Total TTC	265,20
Acomptes	0,00
Net à payer	265,20 €

Isabelle VIGNY
OFFICE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

S.C.P.
Isabelle VIGNY

Huissier de Justice Associé

8 Rue Albert 1er - 2ème étage
B.P. 1424
45004 ORLEANS
☎02.38.53.43.71
02.38.62.62.29
huissiers@scp-vigny.fr

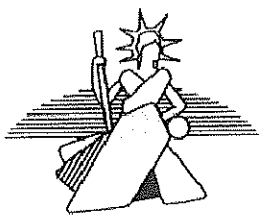
Paiement en ligne par CB sur
www.huissiers-orleans.com

Domiciliation bancaire
CREDIT MUTUEL
FR76 1027 8374 5600 0112 9910 272
BIC : CMCIFR2A

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

1ère EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	44,68
D.E.P. Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	52,35
TVA 20,00 % TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	10,47
TTC (1)	62,82
FRAIS POSTAUX	2,00
TTC (2)	64,82



SOMMATION D'ASSISTER A LA DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le TRENTE ET UN AOUT

SCP Isabelle VIGNY, Commissaire de Justice Associé, près le Tribunal Judiciaire d'Orléans, y demeurant 8 Rue Albert Premier, soussignée,

A :

[redacted]
45300 PITHIVIERS
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE
Société Anonyme CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542.029.848 dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13EME ARRONDISSEMENT (75013), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social
Élisant domicile en mon étude,

Je vous rappelle,

Qu'en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 30 avril 2010 par Maître Morgane MONNIER, Notaire à PITHIVIERS (45) contenant prêt PTZ et PAS LIBERTE, vous restez redevable envers la requérante d'une somme de 202 377,66 €uros en principal intérêts et frais, arrêtée au 20 juin 2023

Que le commandement de payer valant saisie-immobilière notifié par acte de notre ministère en date du 21 août 2023 s'est révélé infructueux et que plus de huit jours se sont écoulés.

Que le procès-verbal de description constitue une formalité obligatoire pour la poursuite de la procédure et que pour ce faire, je dois pénétrer dans les lieux à décrire au commandement ci-dessus visé.

En conséquence, j'ai Commissaire de Justice soussigné, fait SOMMATION à Madam[redacted] d'être présente ou représentée pour la description de l'ensemble immobilier sis à PITHIVIERS (45300) 7 Allée de Bretagne, Lieudit « La Folie Joinville » d'une contenance de 144 M2, cadastré section AD numéro 303 qui interviendra le :

CINQ SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS A TREIZE HEURES QUINZE
(05/09/2023 à 13 h 15)
pour permettre l'accès dans les lieux à décrire.

TRES IMPORTANT

Il est indispensable que vous-même ou toute autre personne que vous mandaterez soit présente pour me permettre de pénétrer dans les lieux à décrire.

Dans le cas contraire, il sera procédé à l'ouverture forcée sans autre avis en présence de l'une des personnes désignées à l'article L142-1 du code des procédures d'exécution

SOUS TOUTES RESERVES.

Références : 1953449/FSP/VD

S.C.P.Isabelle VIGNY
Commissaire de Justice Associé
8 Rue Albert 1er 2ème étage
B.P.1424
45004 ORLEANS CEDEX

SIGNIFICATION DE L'ACTE

Cet acte a été remis au destinataire dans les conditions indiquées ci-dessous d'une croix, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

☐ par le Commissaire de Justice.
☐ par un clerc assermenté.

Nom de l'acte : SOMMATION D'ASSISTER DESCRIPTION
Signifié à [redacted]

REMISE A PERSONNE

☐ Au DESTINAIRE — **PERSONNE PHYSIQUE** ainsi déclarée
S'il s'agit d'une assignation en résiliation de bail, un document d'information est remis ce jour pas pli séparé au destinataire.

☐ A M. — **PERSONNE MORALE** ainsi déclarée
Qualité — habilitée à recevoir l'acte

☐ Au **DOMICILE ELU,** à M.
Qualité : — qui a donné visa.
La lettre prévue par l'art.658 du C.P.C. a été adressée avec une copie de l'acte le premier jour ouvrable suivant la date du présent acte.

REMISE A DOMICILE, A RESIDENCE

Les circonstances rendant impossible la signification à personne, l'acte à été remis sous enveloppe fermée ne portant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte et de l'autre, le cachet du Commissaire apposé sur la fermeture du pli.

☐ A une **PERSONNE PRESENTE** à son domicile :
M me [redacted]
Qualité : Mère — qui a accepté de recevoir l'acte.
un avis de passage a été laissé au domicile et la lettre prévue par l'art 658 du C.P.C, avec la copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date du présent acte.
S'il s'agit d'une assignation en résiliation de bail un document d'information est déposé par pli séparé dans la boîte aux lettres au domicile.

DEPOT A L'ETUDE

☐ N'ayant pu, lors de mon passage, avoir aucune indication sur le lieu où rencontrer le destinataire de l'acte, ces circonstances rendant impossible la remise à personne, ou à une personne présente acceptant de recevoir,et vérifications faites que le destinataire est domicilié à l'adresse indiquée suivant les éléments indiqués ci-après,**la copie du présent acte a été déposée en notre étude sous enveloppe fermée** ne portant d'autre indication que d'un côté, les nom est adresse du destinataire de l'acte et de l'autre côté, le cachet du Commissaire de Justice apposé sur la fermeture du pli. Un avis de passage daté a été laissé ce jour au domicile conformément à l'article 656 du C.P.C. et la lettre prévue par l'article 658 du C.P.C. comportant les mêmes mentions que l'avis de passage et rappelant les dispositions du dernier alinéa de l'article 656 du C.P.C. a été adressée au destinataire avec copie de l'acte de signification au plus tard le premier jour ouvrable suivant la date du présent.
S'il s'agit d'une assignation en résiliation de bail un document d'information est déposé par pli séparé dans la boîte aux lettres au domicile.
Les circonstances rendant impossible la signification à personne ou à domicile :
o l'intéressé est absent o la personne présente refuse l'acte o autre

DETAIL DES VERIFICATIONS

❍ Tableau des occupants ❍ Boîtes aux lettres ❍ Porte de l'appartement
❍ Voisin ❍ Commerçant ❍ Autre :

PERQUISITION

☐ N'ayant pu trouver l'intéressé, et après avoir effectué diverses recherches, **il s'est avéré que le destinataire HABITAIT ACTUELLEMENT :**
Ne pouvant régulariser l'acte à cette adresse, je l'ai converti en P.V.de PERQUISITION que j'ai signé pour servir et valoir ce que de droit.

☐ Le destinataire est actuellement **sans domicile ni résidence ni lieu de travail connus.**
En conséquence, un P.V.de Recherche sera dressé en vertu de l'art.659 du C.P.C.et la notification sera faite à l'ancien domicile connu par lettre recommandée avec A.R.et par lettre simple, au plus tard le premier jour ouvrable suivant, après que les investigations prévues à l'art.659 soient accomplies.

Tous les paragraphes non marqués d'une croix sont réputés NON ECRITS.
Le présent acte comporte 2 feuilles.

Isabelle VIGNY

Visa par le COMMISSAIRE de JUSTICE des mentions relatives à la signification.
Soixante quatre euros et quatre vingt deux cts

Reçu copie le 31/08/2023 Prefixe signature